



RETRAITE SPORTIVE : Les SENIORS DE LA BASTIDE

Objet : Convocation Assemblée Générale ordinaire 2026

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous informer que la prochaine Assemblée Générale Ordinaire de notre association se tiendra à la salle des fêtes de Saint Rémy le **Samedi 3 Octobre** à 9 heures 30.

L'ordre du jour retenu est le suivant :

- * Rapport Moral
- * Rapport d'Activités
- * Rapport Financier
- * Approbation du Budget année 2026
- * Activités et Budget prévisionnels et notamment les prochains séjours
- * Renouvellement de Mandats et Election des membres du Comité Directeur (en pièce-jointe un appel à candidature est à retourner avant le **25/09/26**)
- * Questions diverses

Nous vous rappelons que conformément à l'article 8 des statuts de notre association et l'article 3 du règlement intérieur, un quorum d' $\frac{1}{4}$ du nombre d'adhérents inscrits doit être atteint pour rendre les délibérations valables.

En cas d'impossibilité, le vote par procuration est autorisé, conformément à l'article 9 de nos statuts.

Ainsi, si vous n'êtes pas en mesure d'assister à l'Assemblée Générale, vous trouverez ci-joint un formulaire de pouvoir qui vous permettra d'être représenté par un adhérent de votre choix et nous vous rappelons que seuls les membres à jour de leur cotisation peuvent participer à l'Assemblée Générale, en vertu de l'article numéro 8 des statuts. (Sachant également qu'un adhérent ne peut présenter que 2 pouvoirs au plus)

Comptant sur votre présence, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de notre considération distinguée.

A Villefranche de Rouergue, le 10 septembre 2026

Le Président

Alain Deschamp